



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

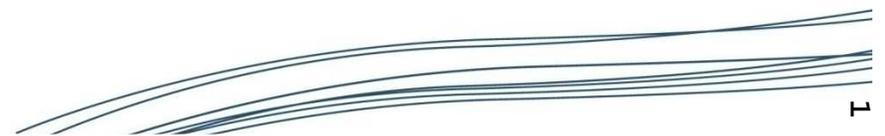


Indicateurs et suivi

Schéma Régional de Cohérence Écologique

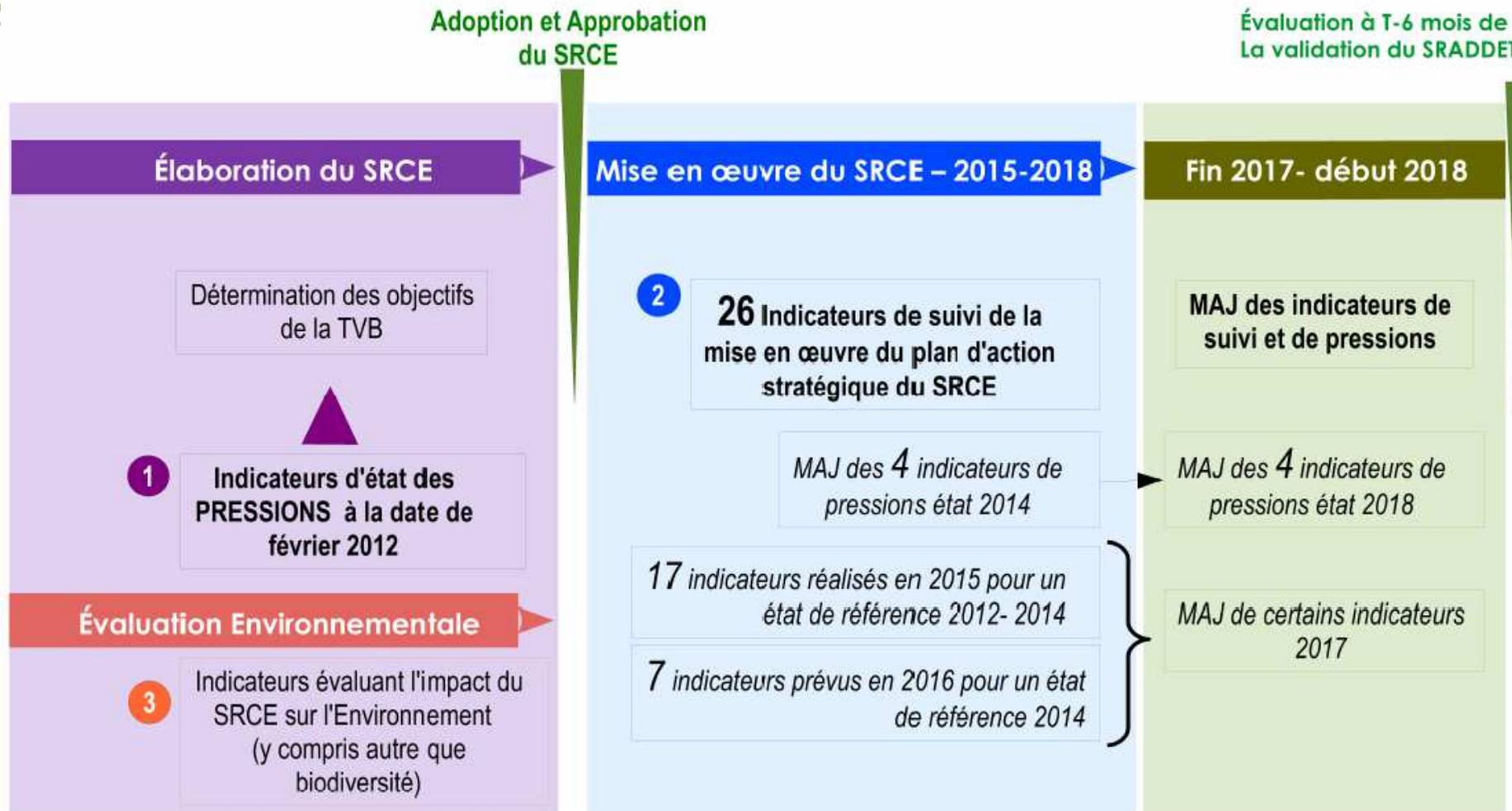
21 septembre 2016

Céline HAYOT – chef de projet Biodiversité – Conseil Régional PACA
Frédérique GERBEAUD MAULIN – chargée de mission Planification – DREAL PACA



3 niveaux d'indicateurs pour le SRCE

Réalisation variable selon disponibilité des données



21 septembre 2016

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



Des indicateurs en lien direct avec le PAS du SRCE

Le suivi des indicateurs annuel fait le point sur l'avancement des actions du PAS

1- Plan d'action Stratégique du SRCE

Orientation stratégique 1 (GOS1) : agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques

Par le développement de la nature en ville

ACTION 4. Développer de nouvelles formes urbaines et gérer les espaces de respiration (ACT4)

2- 26 indicateurs dans le SRCE

Par le développement de la nature en ville

Résultat attendu : développement des espaces à caractère de nature, voire des espaces cultivés, dans les agglomérations,

Indicateur :

6- Surface identifiée dans la BDTopo (référentiel de l'IGN France) comme étant des espaces à caractère de nature dans les agglomérations comprises dans les réservoirs de biodiversité et les corridors

3- Les indicateurs calculés en valeur de référence 2014

6	Surface identifiée dans la BDTopo comme étant des espaces à caractère de nature dans les agglomérations	oui	Décembre 2015
---	---	-----	---------------

21 septembre 2016

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur

4- Des fiches techniques détaillées Des fiches de com publiées

INDICATEUR DE SUIVI DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE 2014-2020

6 AGIR SUR LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

L'ÉVOLUTION DE LA « NATURE » EN VILLE



Références
Classe : Indicateur de suivi
Fiche technique SRCE 2014_PAS06
Sémiotique : Green - 01erMed (Urs-Paul Besnier)
Indicateur : INSEE, PCAE (Fédération Française des Agglomérations)

Le présent fiche vise l'état de référence des données pour à titre de référence sur les 5 prochains années. Un plan de cet indicateur sera réalisé à l'occasion de la mise à jour de la fiche technique SRCE 2014_PAS06.

La « nature » désigne ici ce qui n'est pas artificialisé et de type agricole pérenne, arboricole et viticole, et les classes de la BD Topo suivantes : Forêt fermée de feuillus | Forêt fermée de conifères | Forêt fermée mixte | Forêt ouverte | Plaisance | Haie | Lande ligneuse | Vergers | Vigne | Bois | Zone arborée. Chacune des classes sus-visées fait l'objet d'une description détaillée de ces caractéristiques dans la fiche technique « SRCE 2014_PAS06 ».

Pour cet indicateur la « ville » est définie spécifiquement selon une méthodologie progressive et adaptative. Celle-ci est décrite précédemment dans la fiche technique « SRCE 2014_PAS06 ».

Classification des communes selon l'INSEE.

Mise à jour : Octobre 2015

Le rôle de ces espaces de « nature » dépasse le seul intérêt de maintenir des fonctionnalités écologiques. Il recouvre également des aménités envers la population humaine : régulation thermique, loisir, oxygène, paysage et cadre de vie.

Le Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE comprend une orientation concernant la consommation de l'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire (OS 1). L'action 4 « Développer de nouvelles formes urbaines et gérer les espaces de respiration » relève que près de 8 % de la surface des réservoirs de biodiversité et des corridors sont artificialisés (surfaces en bâti dense et diffus, surfaces commerciales, aéroports ...).

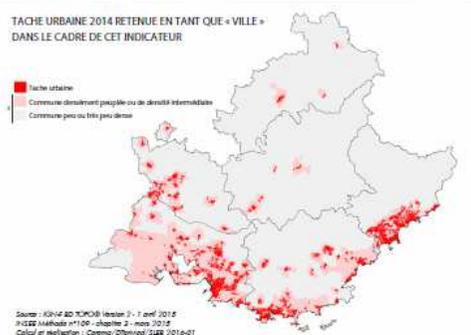
Les chiffres obtenus dans le cadre du suivi du SRCE sur la base de CORINE Land Cover sont quant à eux plus modestes, 2,3 % de la Trame Verte est artificialisée (cf. Fiche 1-1). Ces espaces artificialisés situés en réservoirs de biodiversité ou en corridors écologiques, ont été identifiés dans l'Atlas cartographique du SRCE PACA comme « Relais écologique, espace de conciliation ou d'interface ». On retrouve dans ces réservoirs : des zones bâties diffuses, des hameaux ou villages au sein de grands massifs ou de vastes zones agricoles et des quartiers urbains en marges d'agglomérations.

Le présent indicateur suivra l'évolution d'une « nature » en « ville ». Il montrera, non seulement une évolution des espaces de « nature » à l'intérieur des « villes » principales de PACA, mais aussi les interfaces entre la « ville » et les espaces extérieurs à celle-ci.

La carte ci-dessous montre la « ville » telle qu'elle a été retenue dans le cadre de ce travail.

TACHE URBAINE 2014 RETENUE EN TANT QUE « VILLE » DANS LE CADRE DE CET INDICATEUR

- Tache urbaine
- Commune densément peuplée ou de densité intermédiaire
- Commune peu ou très peu dense



Sources : IGN/BD TOPO® Version 3 - 1 avril 2015
INSEE Méthode n°109 - chapitre 2 - mars 2015
Calcul et réalisation : Green/01erMed/2015-01-01

Un suivi de ce qui se passe dans et hors de la TVB

INDICATEUR DE SUIVI DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE 2014-2020

13-1 MAINTENIR DU FONCIER ET DEVELOPPER DES USAGES DURABLES



LES SURFACES EN AIRES PROTÉGÉES TERRESTRES



Références

Classe : Indicateur de suivi

Fiche technique SRCE 2014_PAST1

Maitrise : Cerema - DTERMed (Jean-Paul Desautels)
 Modérateur : DREAL PACA (Philippe Garbécid-Maître)

La présente fiche résume l'état de référence des données dans le titre au sein des 3 années récentes. Un bilan de cet indicateur sera réalisé à la fin de l'évaluation si le SRCE doit faire l'objet d'une révision.

Le maintien de l'intégrité naturelle des espaces est un facteur essentiel à la biodiversité. Les différentes protections réglementaires mises en place au XIX^{ème} siècle contribuent à la pérennité des continuités écologiques.

Le Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE propose dans son orientation stratégique, concernant le maintien de :

Le préau selon l'élément
 Il existe
 - une surface petite (réservé)
 - une surface grande (réservé)
 Ces deux bénéficient réglementairement

2014

Territoire

Réservé

Réservé

Réservé

Corridor

Corridor

Corridor

Ensemble

Hors Trame

PACA

Trame Verte

Pour cet indicateur les protections dites fortes couvrent les zonages suivants :

- arrêtés de protection de biotope ;
zones de cœur de parcs nationaux ;
réserves biologiques de l'ONF ;
réserves naturelles nationales ;
réserves naturelles régionales.
- les sites acquis par le CELRL ;
les sites acquis par le CEN PACA ;
les sites acquis par les départements au titre des ENS.
- la Trame Verte recouvre certains espaces en eau continentale identifiés également au titre de la Trame Bleue : zones humides, cours d'eau et plans d'eau.

12,7% de la Trame verte bénéficient d'ores et déjà d'une protection réglementaire ou foncière.

2014		Part du territoire selon le type de protection		Ensemble des aires protégées
Territoire	Superficie (km ²)	Protection réglementaire ¹	Maitrise foncière ²	
Réservoir de biodiversité à préserver	15 244	11,4 %	3,0 %	13,3 %
Réservoir de biodiversité à remettre en bon état	2 914	6,3 %	6,8 %	11,1 %
Corridor écologique à préserver	1 634	8,7 %	0,9 %	9,6 %
Corridor écologique à remettre en bon état	219	8,3 %	1,2 %	8,9 %
Ensemble Trame Verte ³	20 011	10,4 %	3,4 %	12,7 %
Hors Trame Verte	11 666	0	0	0
PACA	31 676	6,6 %	2,1 %	8,0 %

Les calculs sont faits sans double compte

Calcul et réalisation : Cerema - DTERMed

21 septembre 2016

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



3 orientations du PAS du SRCE bénéficient d'un suivi via des indicateurs

Agir sur la consommation de l'espace

Moyens	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée	Date de la version
	1-1	La répartition des différents types de milieux	oui	Décembre 2015
	1-2	L'évolution de la répartition des différents types d'occupation du sol		
Par la prise en compte dans les documents d'urbanisme	2	Stabilisation des surfaces artificialisées	oui	Décembre 2015
	3	Nombre de SCot et PLUi qui auront intégré la TVB dans les DOO, OAP et règlement	oui	Prévue en 2017
	4	Nombre de SCot et PLUi qui auront démontré dans leur évaluation environnementale leur bonne articulation avec le SRCE	oui	Prévue en 2017
Par le développement de la nature en ville	5	Surface délimitée en espace agricole et naturel à protéger au titre de l'article L.122-1-5 du code de l'urb		Prévue en
	6	Surfa dans		
Par les politiques publiques « intégrées »	7	Nom		
	8	Part d'étude sur de aux c	12	Octobre 2015
Par la restauration d'une trame bleue fonctionnelle en cohérence avec les objectifs de la DCE	9	Noml au tit	13-1	Octobre 2015
			13-2 13-3	
Par la prise en compte dans la conception, la réalisation et la gestion de travaux d'aménagement et d'ouvrages	10	Évolu trame	14	
	11	Noml infras	15	

10 actions
10 indicateurs

Maintenir du foncier et des usages favorables

Moyens	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée	Date de la version
Par la cohérence des actions foncières et des politiques publiques en faveur de la biodiversité	12	Nouvelles surfaces d'espaces sous maîtrise foncière dans les réservoirs et les corridors	oui	Octobre 2015
	13-1 13-2 13-3	Les surfaces en aires protégées terrestres Les surfaces en aires gérées par contractualisation ou convention Connaissances sur l'intérêt écologique	oui	Octobre 2015
Par la prise en compte dans les pratiques agricoles	14	Part des surfaces agricoles valorisées dans les réservoirs et les corridors environnementales, certifiées titre du Registre Parcellaire		
	15	Part des espaces à caractère		
Par la prise en compte dans les pratiques forestières	16	Nombre de chartes forestières intégrant l'identification des gestion durable de la forêt		
	17	Surface concernée par un ou RTG, CBPS, intégrant la gesti		
	18	Nombre de contrats Natura 2000 améliorant l'état de conservat		
	19	Surface des îlots de vieux bois en gestion en forêt privée et pu		

4 actions
8 indicateurs

Réaliser des outils facilitateurs et formateurs

Moyens	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée	Date de la version
En s'appuyant sur un pôle ressource, solutions R&D Biodiversité et Fonctionnalité	20	Nombre d'adhésions à la déclinaison régionale du SINP, notamment participants à la démarche SILENE (structures partenaires et producteurs)	non	Octobre 2015
	21	Nombre d'études exploratoires sur les espaces particuliers visés en fin du plan d'action soutenues par l'État, la Région ou les collectivités	non	Prévue en 2016
	22	« Aides accordées par l'état et/ou le Conseil Régional pour soutenir la recherche sur les continuités écologiques (que celles-ci soient d'approche « habitat » et/ou « espèces ») et/ou sur les indicateurs de suivi : thèse, appel à projet, études scientifiques et exploratoires »	non	Prévue en 2016
En développant l'échange d'informations, de sensibilisation, de communication et formation au service de la prise en compte des fonctionnalités écologiques	23	Brochures ou livrets de sensibilisation ciblant les professions ou activités directement concernées (4 brochures : urbanisme, agriculture, forêt, tourisme)	non	Octobre 2015
	24	Formations intégrant les fonctionnalités écologiques dans leurs cursus de différents niveaux : formations initiales ou professionnelles	non	Octobre 2015
	25	Nombre d'avis rendus par le CRB sur les projets susceptibles de porter atteinte aux éléments de la TVB ou SRCE en distinguant avis favorables et défavorables	non	Octobre 2015
	26	Nombre de clubs « métiers » visant à faciliter les échanges sur les savoir-faire et les retours d'expérience sur l'identification des continuités écologiques, leur suivi et les méthodes de restauration	non	Octobre 2015

5 actions
7 indicateurs

21 septembre 2016

3 orientations du PAS du SRCE bénéficient d'un suivi via des indicateurs

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ORIENTATION STRATÉGIQUE 1				
Agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques				
Moyens	N° de la fiche	Nom indicateur	Fiche technique détaillée	Date de la version
	1-1	La répartition des différents types de milieux	oui	Décembre 2015
	1-2	L'évolution de la répartition des différents types d'occupation du sol		
Par la prise en compte dans les documents d'urbanisme	2	Stabilisation des surfaces artificialisées	oui	Décembre 2015
	3	Nombre de SCoT et PLUi qui auront intégré la TVB dans les DOO, OAP et règlement	oui	Prévue en 2017
	4	Nombre de SCoT et PLUi qui auront démontré dans leur évaluation environnementale leur bonne articulation avec le SRCE	oui	Prévue en 2017
Par le développement de la nature en ville	5	Surface délimitée en espace agricole et naturel à protéger au titre de l'article L.122-1-5 du code de l'urbanisme - « délimitation des espaces agricoles et naturels » au DOO des SCoT	non	Prévue en 2016
	6	Surface identifiée dans la BDTopo comme étant des espaces à caractère de nature dans les agglomérations	oui	Décembre 2015
Par les politiques publiques « intégrées »	7	Nombre d'indicateurs partagés avec les autres schémas et plans de la région PACA	non	Octobre 2015
	8	Part des aides accordées par l'État et/ou le Conseil Régional pour appuyer des études soit liées aux continuités préalables à la planification, soit à la connaissance sur des espèces représentatives de fonctionnalité ou sur des habitats participant aux continuités, soit pour des travaux de restauration	non	Prévue en 2016
Par la restauration d'une trame bleue fonctionnelle en cohérence avec les objectifs de la DCE	9	Nombre et pourcentage d'obstacles mis en conformité sur les cours d'eau classés au titre de l'article L.214-17-2 du Code de l'environnement	non	Octobre 2015
Par la prise en compte dans la conception, la réalisation et la gestion de travaux d'aménagement et d'ouvrages	10	Évolution du niveau de fragmentation dû aux infrastructures linéaires sur les trames terrestres et aquatiques	oui	Octobre 2015
	11	Nombre d'ouvrages ou aménagements améliorant la perméabilité des infrastructures linéaires existantes	non	Octobre 2015

Indicateurs dépendant de la mise à jour des données spatiales d'occupation des sols – référence 2014 basée sur données spatiales de 2012
Pour 2018, pas de MAJ prévue

Grille de lecture finalisée en 2016
Référence 2014 = 0 en théorie
MAJ dépendant de l'état d'avancement des SCoT et PLU(i) arrêtés en 2018

Pas de temps des travaux ou de la MAJ des données peu compatibles avec le timing du SRCE vers le SRADDET pour être significatif

21 septembre 2016

Un Observatoire pour suivre et analyser l'état de et l'évolution de la biodiversité en région

OBSERVATOIRE REGIONAL
DE LA BIODIVERSITE

Stratégie Globale
pour la Biodiversité

Schéma Régional de
Cohérence
Ecologique

Politiques en faveur de
la biodiversité issues
du Grenelle

21 septembre 2016

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



www.observatoire-biodiversite-paca.org

Observatoire Régional de la Biodiversité
Provence • Alpes • Côte d'Azur

RECHERCHER

Site animé par ARPE

QUI SOMMES-NOUS | BIODIVERSITÉ EN PACA | FICHES INDICATEURS | SUIVIS FAUNISTIQUES | ANNUAIRE DES ACTEURS | RESSOURCES

BIENVENUE !

Le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur détient une biodiversité exceptionnelle. Ce patrimoine naturel riche subit des pressions et donne aux acteurs régionaux la responsabilité de le préserver. La création de l'observatoire régional de la biodiversité dans le cadre de la Stratégie régionale en faveur de la biodiversité s'inscrit dans la nécessité de mesurer les progrès ou les dégradations de la biodiversité et d'optimiser la diffusion et l'appropriation de ces informations.

À LA

INDICATEURS DE SUIVI DU SRCE

LES 4 premières Listes rouges régionales sont parues !

ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Nom de la structure

Statut

Territoire d'actions

Compétences

Rechercher

LES INDICATEURS

Etat de la biodiversité en PACA

L'ORB PACA pour publier ces indicateurs et contribuer au suivi du maintien et de la remise en état des continuités écologiques

21 septembre 2016

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



INDICATEUR DE SUIVI DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE 2014-2020

2 AGIR SUR LA CONSOMMATION DE L'ESPACE



L'ÉVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION



Références
 (Cliquez sur l'indicateur de suivi)
 Fiche technique SRCE/PA (PACA)
 Rédaction : Corinne - Biffertout (Jean-Paul Bricaire)
 Rédaction : DREAL PACA (Friedrique Gerbaud-Martin)

La cartographie s'appuie sur l'état de référence des données dont il s'agit sur les 5 années antérieures. Le filon de cet indicateur sera maintenu à terme afin d'évaluer si le sol est libre (état d'une réserve).

1
 L'artificialisation est la mutation observée des milieux naturels, semi-naturels et agricoles en espaces artificialisés. Pour l'exercice du présent indicateur SRCE PACA, cette observation s'est faite entre 2006 et 2012. Cette observation devrait être de nouveau réalisée en 2018 afin de pouvoir analyser une éventuelle évolution.

2
 La Trame Verte recouvre certains espaces en eau continentiels identifiés également au titre de la Trame Bleue : zones humides, cours d'eau et plans d'eau.

L'artificialisation des sols s'effectue au dépend des habitats naturels et des territoires agricoles. Elle participe au déclin de la biodiversité.

Selon le Service de l'Observatoire et des statistiques (SOES-2009) du ministère du Développement Durable : « Les évolutions d'occupation des sols entraînent une régression d'habitats naturels. L'importance de formes d'artificialisation qui fragmentent ou cloisonnent fortement les milieux naturels amplifie les impacts défavorables sur l'environnement. D'une part, de nombreuses espèces rencontrent des difficultés pour l'accomplissement de leur cycle de vie, à cause de la diminution des surfaces des territoires accessibles ou de la présence d'obstacles ; d'autre part, leur faculté d'adaptation aux modifications du climat par déplacement de leurs aires de répartition peut être compromise. La préservation et la restauration d'une trame écologique sont un des enjeux majeurs retenus par le Grenelle de l'environnement ».

Le Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE comprend une orientation concernant la consommation de l'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire (OS 1). L'action 2 prône un développement urbain plus responsable au niveau consommation de foncier : « Maîtriser une urbanisation pour des modes de vie plus durables ». Cette maîtrise est essentielle pour la préservation des fonctionnalités écologiques.

L'observation de la stabilisation, voire de la diminution, du taux d'artificialisation, serait le signe d'une meilleure cohérence entre les objectifs des politiques d'aménagement et ceux de la préservation des habitats, espèces et fonctionnalités écologiques.

Les principaux changements d'occupation des sols 2006-2012 (hectares)

Milieu 2006	Milieu 2012	Réservoir de biodiversité à préserver	Réservoir de biodiversité à remettre en bon état	Corridor écologique à préserver	Corridor écologique à remettre en bon état	Ensemble Trame Verte*	Hors Trame Verte	PACA
Forestier	Artificialisé	159	31	9	5	204	117	321
Semi-ouvert	Artificialisé	112	123	15	6	257	117	374
Ouvert	Artificialisé	57	131	19	-	206	509	715
Humide	Artificialisé	-	-	-	-	-	9	9
Agricole	Artificialisé	125	85	50	7	266	2.336	2.603
Total de l'artificialisation		453	370	93	18	933	3.088	4.022

LES DIFFÉRENTS MILIEUX
 L'ensemble des calculs est basé sur l'exploitation de CORINE Land Cover (CLC) 2012. Les classes et leur codification (no) sont issues de la nomenclature de CLC. Les regroupements ci-dessous reprennent les principes des sous-trames retenus pendant l'élaboration du SRCE PACA.

Milieux forestiers : Forêts de feuillus (311) | Forêts de conifères (312) | Forêts mélangées (313).

Milieux semi-ouverts : Landes et bruyères (322) | Végétation sclérophylle (323) | Forêt et végétation arbustive en mutation (324).

Milieux ouverts : Prairies (321) | Préserves et pâturages naturels (321) | Plages, dunes et sable (331) | Roches nues (332) | Végétation clairsemée (333) | Zones incultives (334) | Glaciers et neiges éternelles (335).

Zones humides : Marais intérieurs (411) | Tourbières (412) | Marais maritimes (421) | Marais salants (422) | Zones intertidales (423).

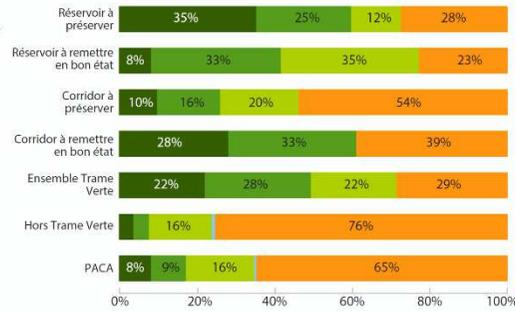
Surfaces en eau : Cours et voies d'eau (511) | Plans d'eau (512) | Lagunes littorales (521) | Estuaires (522) | Mers et océans (523).

Territoires agricoles : Terres arables hors périmètres d'irrigation (211) | Périmètres irrigués en permanence (212) | Rizières (213) | Vignobles (221) | Vergers et petits fruits (222) | Oliviers (223) | Cultures annuelles associées aux cultures permanentes (241) | Systèmes culturaux et parcellaires complexes (242) | Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants (243) | Territoire agro-forestier (244).

Territoires artificialisés : Tissu urbain continu (111) | Tissu urbain discontinu (112) | Zones industrielles et commerciales (121) | Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés (122) | Zones portuaires (123) | Aéroports (124) | Extraction de matériaux (131) | Décharges (132) | Chantiers (133) | Espaces verts urbains (141) | Equipements sportifs et de loisirs (142).

Mise à jour : Décembre 2015

ARTIFICIALISATION 2006-2012
 Pour chaque élément de la Trame Verte, le % représente la part du milieu qui s'est artificialisé entre 2006 et 2012

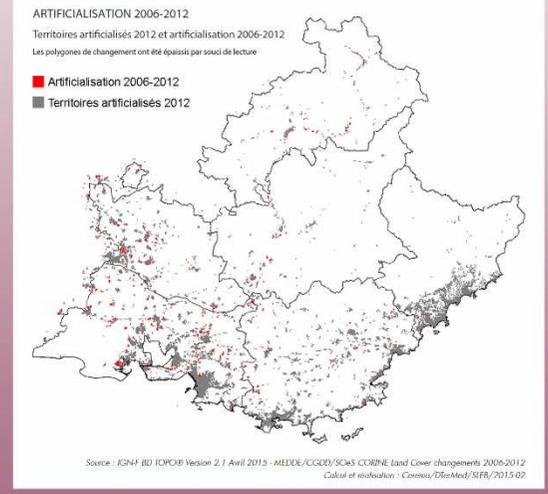


Source : MEDDE/CGDD/SoEs CORINE Land Cover changements 2006-2012

À l'échelle de la Région, entre 2006 et 2012, l'artificialisation est de 4 022 hectares, dont 933 hectares en Trame Verte. Les territoires les plus touchés se situent dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse. De façon marginale, il existe aussi un mouvement inverse des terrains artificialisés vers des espaces à caractère plus naturel à hauteur de 213 hectares pour toute la région PACA.

La part des milieux agricoles la plus affectée se retrouve en dehors de la Trame Verte et dans les corridors écologiques, alors que, dans les réservoirs de biodiversité à préserver, les changements observés les plus importants en surface touchent les forêts. Dans les réservoirs à remettre en bon état et les corridors à préserver se sont les milieux semi-ouverts et ouverts qui disparaissent en plus grand nombre. Néanmoins, on observe de façon plus discrète un mouvement contraire avec une diminution des espaces artificialisés au profit d'espaces agricoles et semi-ouverts.

La carte ci-dessous permet de visualiser géographiquement la progression de l'artificialisation sans cependant distinguer leur situation par rapport à la TVB régionale.



21 septembre 2016





Merci pour votre attention

